



2022
Produits
temporaires

**Grâce à Touring, vous
êtes complètement zen
en vacances !**

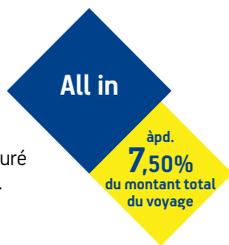




Les formules combinées de Touring pour une protection globale à un tarif avantageux.

Formule combinée*	Forfait	Cruise
All in	7,50% du montant total du voyage et min. €25/personne/mois entamé	9% du montant total du voyage et min. €25/personne/mois entamé

- ◆ Annulation et compensation voyage : max. €30.000 par dossier.
- ◆ Assistance personnes : frais médicaux et rapatriement illimités.
- ◆ Couverture des maladies préexistantes de l'assuré ou d'un membre de la famille jusqu'au 2^e degré.
- ◆ Garantie pour les séjours aux sports d'hiver (sauf annulation en cas de manque de neige).
- ◆ Capital accident de voyage : max. €12.500 en cas d'invalidité permanente ou de décès.
- ◆ Bagages : max. €1.500 - possibilité de majorer le montant max. assuré jusqu'à €4.000 (par personne).
- ◆ Fly Zen : dédommagement jusqu'à €600/personne en cas de retard, suppression du vol, refus d'embarquement ou déclassément.
- ◆ Option assistance véhicule en Europe.
- ◆ **Le tarif "forfait" n'est pas valable si uniquement transport.**



Formule combinée*	
All in Premium	11,50% du montant total du voyage et min. €30/personne/mois entamé

Toutes les garanties de la formule All in avec des couvertures d'annulation complémentaires, parmi lesquelles :

- ◆ Entrée en maison de repos ou en centre de seniors d'un membre de la famille au 1^{er} degré ou d'une personne à charge.
- ◆ Décès d'un membre de la famille jusqu'au 3^e degré.
- ◆ **Non valable si uniquement transport ou cruise.**



Remboursement complet des frais si la cause de l'annulation est reprise dans les conditions générales. Franchise de 25% des frais d'annulation si l'annulation est due à une autre raison justifiée. Garantie supplémentaire en assistance personnes : prolongation du séjour suite à une catastrophe naturelle.

Formules combinées* (prix par jour)	Europe	Monde
Travel protect individuel	€4/personne Min. €15/personne	€8/personne Min. €20/personne
Travel protect famille	€9/famille Min. €40/police	€20/famille Min. €50/police

- ◆ Assistance personnes : frais médicaux et rapatriement illimités.
- ◆ Bagages : max. €1.500 - possibilité de majorer le montant max. assuré jusqu'à €4.000 (par personne).
- ◆ Compensation voyage : max. €30.000 par dossier.
- ◆ Option assistance véhicule en Europe.



Formules sur mesure

Des solutions d'assurance et d'assistance pour répondre à chaque besoin, tout au long de votre voyage.

◆ Assurance annulation

Formule sur mesure*	Si uniquement transport	Extension No Stop	Cruise
Annulation	6,30% du montant total du voyage et min. €35/police	7% du montant total du voyage et min. €35/police	7,50% du montant au-dessus du plafond** et min. €35/police

- Annulation et compensation voyage: max. €30.000 par dossier.
- Couverture des maladies préexistantes de l'assuré ou d'un membre de la famille jusqu'au 2^e degré.
- Option assurance bagages.
- Option capital accident de voyage.

** € 2.500/personne (No Stop Full)

Assurance annulation

à pd.
6,30%
du montant total du voyage

◆ Assistance personnes

Formule sur mesure (prix par jour)	Europe	Monde
Assistance personnes	€3/personne Min. €15/personne	€5/personne Min. €20/personne

- Frais médicaux et rapatriement illimités.
- Option assistance véhicule en Europe.
- Option assurance bagages.
- Option capital accident de voyage.

◆ Option assistance véhicule en Europe

Formule sur mesure (prix par jour)	Europe
Option assistance véhicule	€2,50/véhicule Min. €15/véhicule

- Dépannage et remorquage en Belgique le jour du départ/retour.
- Dépannage et remorquage en Europe.
- Voiture de remplacement pendant 5 jours.
- Chauffeur de remplacement.
- Exclusions principales: oldtimers, véhicules de location.

◆ Snow Card

Formule sur mesure	Europe	Monde
Snow card (prix par séjour de 10 jours)	€29/personne ou €59/famille Option assistance véhicule en Europe: €33/véhicule	

- Remboursement illimité des frais médicaux et de rapatriement.
- Assurance annulation en cas de manque de neige: €600 par personne et jusqu'à €1.400 par dossier
- Frais de recherche et de sauvetage en montagne (max. €5.000).
- Remboursement des remontées mécaniques et cours de ski.
- Envoi de médicaments, prothèses ou lunettes.
- Remboursement des frais médicaux en Belgique après un accident de ski.
- Vol ou bris de ski: prise en charge des frais de location avec un max. de €250.
- Exclusions principales: les frais de lunettes, verres de contact, appareils médicaux et prothèses restent exclus.

◆ Option assurance bagages

Formule sur mesure* (prix par jour)	Europe	Monde
Assurance bagages	€0,70/personne /tranche de €250 Min. €15/personne	

- En cas de vol ou de dommages.
- En cas de perte ou de retard de livraison d'au moins 12h par la compagnie aérienne.
- À partir de €250 et jusqu'à max. €4.000 par personne.
- Exclusions principales: les ordinateurs, les appareils de communication, les tablettes.
- Peut être souscrite séparément.

◆ Option capital accident de voyage

Formule sur mesure*	Europe	Monde
Capital accident de voyage	€15/personne pour max. 90 jours	

- Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité permanente après un accident à l'étranger.
- Exclusion principale: excepté les sports à titre professionnel.
- Peut être souscrite séparément.

En un coup d'œil

◆ Nos produits temporaires

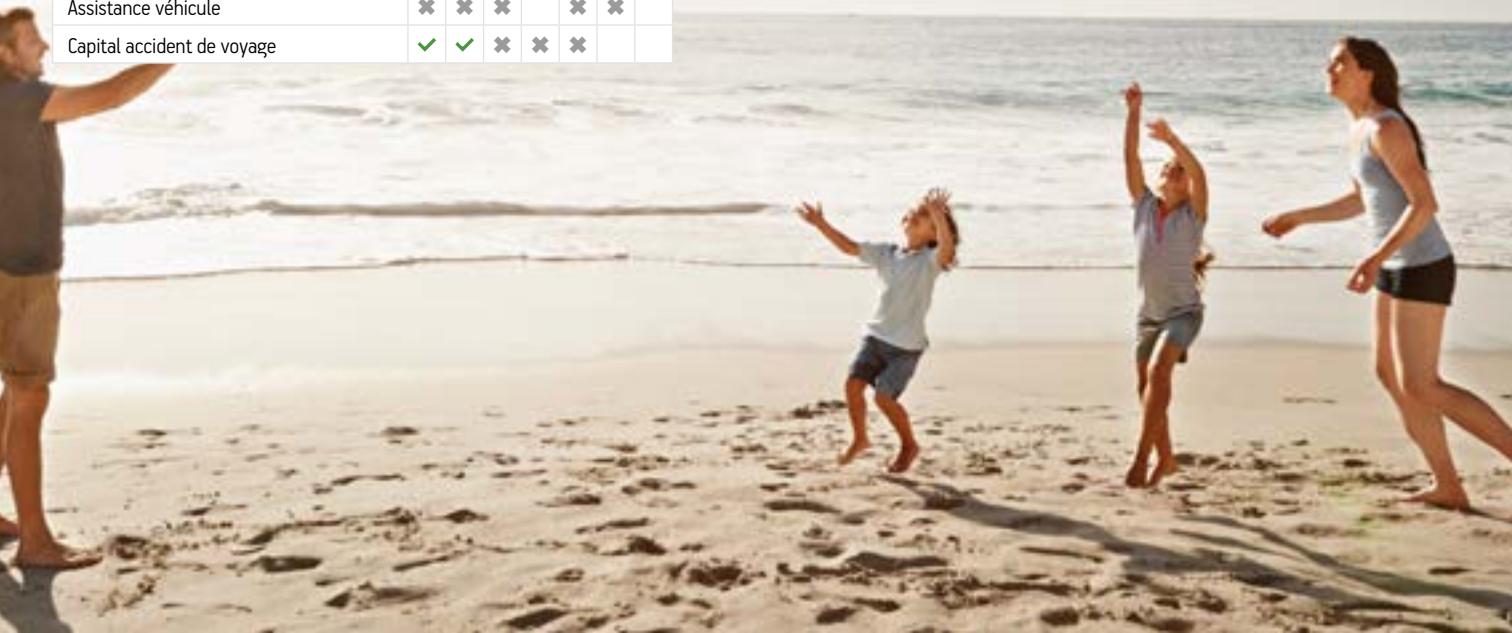
	ALL IN PREMIUM	ALL IN	TRAVEL PROTECT	ANNULATION	ASSISTANCE PERSONNES	SNOW CARD	BAGAGES
Couvertures étendues en annulation	✓						
Couverture des maladies préexistantes de l'assuré	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Couverture des maladies préexistantes d'un membre de la famille au 2 ^e degré en annulation	✓	✓		✓			
Annulation	✓	✓		✓			
Événements exceptionnels	✓						
Assistance personnes	✓	✓	✓		✓	✓	
Rapatriement	✓	✓	✓		✓	✓	
Prolongation du séjour en cas de catastrophe naturelle	✓						
Garantie ski	✓	✓				✓	
Annulation en cas de manque de neige						✓	
Fly Zen	✓	✓					
Ligne Info Voyage	✓	✓					
Assurance bagages	✓	✓	✓	✗	✗		✓
Assistance véhicule	✗	✗	✗		✗	✗	
Capital accident de voyage	✓	✓	✗	✗	✗		

◆ Nos formules d'assistance

- Intervention en cas d'accident ou de maladie.
- Partout dans le monde.
- Remboursement illimité des soins médicaux et de rapatriement.
- Frais médicaux en Belgique jusqu'à €6.000.
- Visites aux personnes hospitalisées plus de 5 jours à l'étranger.
- Exclusions principales :
 - tout événement connu lors de la souscription et/ou du départ à l'étranger
 - les hospitalisations ou opérations à l'étranger prévues avant le départ

◆ Nos assurances annulation

- Maladie, décès, accident de l'assuré ou d'un membre de la famille.
- Licenciement ou nouveau contrat de travail.
- Divorce ou séparation.
- Deuxième session.
- Impossibilité de recevoir les vaccins obligatoires.
- Exclusions principales :
 - tout événement connu lors de la souscription et/ou du départ à l'étranger
 - licenciement pour faute grave



INFORMATIONS GÉNÉRALES

◆ Obtenir une offre

Prenez contact avec votre agent de voyage pour obtenir une offre avec calcul de prime.

◆ Documents importants (conditions générales, fiches produit)

Les conditions générales et les fiches produit (fiches info, fiches IPID) sont mises à disposition ou transmises à l'avance par votre agent de voyage. Il est nécessaire de prendre connaissance de ces documents avant la souscription du produit. Le présent document est purement informatif. Il ne remplace pas les conditions générales et particulières qui restent la seule référence concernant les couvertures.

◆ Durée des contrats

La durée de la police dépend de la durée de votre voyage et est fixée contractuellement.

◆ Plaintes

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser par courrier à Touring, Service Plaintes, 44 rue de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique ou par e-mail à l'adresse complaint@touring.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction dans le cadre d'une plainte liée aux produits suivants: All in, All in Premium, Travel protect, Annulation et compensation, Assistance Personnes, Snowcard, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles.

◆ Droit applicable aux produits

Le droit belge est d'application.

◆ État d'origine des concepteurs des produits

ATV est une entreprise d'assurance soumise au droit belge. Touring Club Royal de Belgique est une association sans but lucratif soumise au droit belge.

◆ * €3 Frais de dossier pour les produits All in, All in Premium, Travel protect, Annulation et options.

Suivez-nous sur



Cachet

Nous déménageons début 2022. À partir de 16 février 2022 notre siège social sera situé à : Boulevard du Roi Albert II 4 boîte 12, 1000 Bruxelles.

Pour les produits All In, All In Premium, Travel protect, Annulation & compensation, Assistance Personnes, Snowcard, option assurance bagages, option capital accident de voyage : les prestations garanties sont couvertes par ATV S.A. Pour le produit option assistance véhicule en Europe : les prestations garanties sont couvertes par ATV S.A. exceptée l'assistance pour votre véhicule qui est opérée par Touring Club Royal de Belgique A.S.B.L. et/ou par les autres clubs automobiles membres du réseau international F.I.A. ATV S.A., Roi Albert II 4 boîte 12, 1000 Bruxelles (Belgique), RPM 0441.208.161 Bruxelles, BE25 0689 0998 1982 Entreprise d'assurance agréée par la BNB sous le numéro 1015. www.touring.be. Touring Club Royal de Belgique A.S.B.L., Rue de la loi 44 à 1040 Bruxelles (Belgique). RPM 0403.471.597 Bruxelles, BE97 0689 0997 8649 . Intermédiaire d'assurance agréé par la FSMA sous le numéro 011210. www.touring.be